

DDÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° CA2023-37 RPA

Convocation du 12 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES SOCIALES

Objet : Atelier peinture à la résidence Louis Veillaud

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf du mois de décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme METERY, Mme CHAVOT, M. BARREAU

Étaient excusés M. LAGRANGE, Mme SEVIN, M. DEVAUX

Secrétaire de séance M. BARREAU

Rapport présenté par Mme GILLOT

Entendu l'exposé du rapporteur sur l'intérêt de reconduire en 2024 l'atelier Arts plastique proposant des techniques en peinture et dessin auprès des résidents de Louis Veillaud

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE 18 séances d'une heure trente pour un coût unitaire de 50 €
- AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents afférents avec Madame Roselyne BARNET-MICHEL, Prestataire

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'adjoint chargé des Affaires sociales

Le secrétaire de séance,

Vice-président du CCAS

Thomas FOURRIER



Georges BARREAU

Transmis à la Sous-Préfecture le 17 Janvier 2024



Publié sur le site internet de la commune le 23 Janvier 2024